AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0583
FR0000072373-FS0186

2 mars 2017

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

EGIDE

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 2 mars 2017, la société par actions simplifiée Vatel Capital[1] (7 rue Greffulhe, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 23 février 2017, les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote de la société EGIDE et détenir, à cette date et à ce jour, pour le compte dudit fonds, 797 162 actions EGIDE représentant autant de droits de vote, soit 10,09% du capital et 10,03% des droits de vote de cette société[2].

 Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société EGIDE[3].

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 « L'acquisition des titres de la société EGIDE par la société Vatel Capital s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société EGIDE ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Vatel Capital n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société EGIDE ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance. »

[1] Contrôlée par M. François Gerber. La société Vatel Capital déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 7 900 366 actions représentant 7 944 141 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment le prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n°17-034 en date du 25 janvier 2017 et communiqué diffusé par la société le 21 février 2017.